

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°33/2019/MEF/AC/CONST

Le **17 Juin 2019 à 9h30**, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales du Ministère de l'Economie et des Finances, sise au 2ème étage, entrée D, bâtiment extension, quartier administratif, Rabat – Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet **les travaux d'aménagement des locaux de l'Administration Centrale du Ministère de l'Economie et des Finances à Rabat.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances - Rabat - Chellah. Bureau n°234, 2ème étage Entrée «D»**, Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances ([www.finances.gov.ma](http://www.finances.gov.ma) - Rubrique "Appel d'Offres").

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quarante mille Dirhams (40 000.00 DHS).**
- L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : **Deux-millions-cent-vingt-et-un-mille-cinq-cent-soixante-quatre Dirhams toutes taxes comprises (2 121 564,00 DHS TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

### Les concurrents peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics;

La date prévue pour la visite des lieux est le **03 Juin 2019 à 10 heures**, Au service du Patrimoine Immobilier de la Direction des Affaires Administratives et Générales, entrée D, 2ème étage du bâtiment extension du Ministère de l'Economie et des Finances sis, quartier administratif, Rabat – Chellah

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

### Nouveau système :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A.5	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique pour les concurrents installés au Maroc)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat de qualification et de classification dans le secteur cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de la consultation.